



COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 avril 2016



L'an deux mille seize, le douze avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame LE BITOUZE Danièle, Maire.

Etaient présents : CAILLE Vincent, CARPENTIER Bernadette, DROY Séverine, FIEVRE Rose-line, LEBEGUE Jérémie, LE BITOUZE Danièle, LELY Mélanie, MARIAGE Patrick, PAGE Martine

Absents : CAURE Marc excusé qui a donné pouvoir à Monsieur MARIAGE Patrick, CHARUEL Benoît excusé, DUFEUILLE Pascal, QUIRICONI Yannick

Monsieur CAILLE Vincent a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal :

- adopte le compte administratif 2015
- adopte le compte de gestion 2015
- approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2015
- décide de ne pas augmenter le taux des 4 taxes directes locales pour 2016

Taxe d'habitation :	16,34 %
Taxe sur le foncier bâti :	14,26 %
Taxe sur le foncier non bâti :	21,52 %
Cotisation foncière sur les entreprises :	20,40 %

- adopte le budget primitif 2016
- adopte le compte administratif 2015 du camping
- adopte le compte de gestion 2015 du camping
- approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2015 du camping
- adopte le budget primitif 2016 du camping

Questions diverses :

- Penser à la commande des fleurs (DESTEUCQ)
- Panneaux « voisins vigilants » à commander via la mutualisation de la CCRG à 55, 20 € l'unité
- Les barrières de sécurité seront subventionnées si les normes sont bien respectées, il faut attendre la notification de monsieur le Préfet pour pouvoir commencer les travaux.
- 21 avril 2016, 18h30, réunion de conseil municipal
- Intervention de l'entreprise LECLERE imminente pour enlever les anciens poteaux électriques, rue des Ecoles.

Séance levée à 19h50

Affiché le 21/04/2016
Le Maire
Danièle LE BITOUZE